



Commune de COMBS LA VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 mai 2021

Délibération n°03

Date de convocation

07.05.2021

Date d'affichage

11.05.2021

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 29

votants : 35

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2020

L'an deux mil vingt et un, le dix-sept mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. C. DELPUECH – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. F. BOURDEAU – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ par M. C. GHIS – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. C. YOUNBI NGAMO – M. J. RANQUE – Mme C. VIVIAN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX – Mme A. MEJIAS – M. P. PELLOUX.

Absents représentés

M. P. SEDARD par M. G. GEOFFROY – Mme F. SAVY par M. JM. GUILBOT – M. C. LUTTMANN par M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY par M. C. GHIS – Mme H. KIRCALI par M. J. SAMINGO – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER.

Monsieur Fabrice BOURDEAU a été élu secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-5,

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT les résultats du compte administratif 2020 exposés ci-dessous et faisant l'objet d'une délibération ce jour,

1) SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat de l'exercice	- 3 390 223,72 €
Résultat au 31/12/2019 reporté	3 041 524,32 €
Excédent ou déficit cumulé à reprendre au compte 001	-348 699,40 €

Reste à réaliser en dépenses	1 131 840,05 €
Restes à réaliser en recettes	1 351 066,69 €
Solde restes à réaliser	+ 219 226,64 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	- 129 472,76 €

2) SECTION DE FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice	1 896 916,19 €
Résultat au 31/12/2019 reporté	1 828 265,34 €
Excédent ou déficit cumulé	3 725 181,53 €
Part à affecter à l'Investissement (1068)	3 524 472,76 €
Excédent cumulé à reprendre au compte 002	200 708,77 €

3) RESULTAT DE CLOTURE 3 595 708,77 €

VU l'avis de la commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines

CONSIDERANT qu'il appartient, dans le cadre de l'application de la nomenclature M 14, au Conseil Municipal de décider de l'affectation du résultat de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2020,

CONSIDERANT que le résultat excédentaire doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement,

CONSIDERANT que le résultat cumulé après avoir couvert le besoin de financement de la section d'investissement peut être affecté, en tout ou partie, soit au financement de la section d'investissement ou soit au financement de la section de fonctionnement, en report à nouveau,

CONSIDERANT que la section d'investissement laisse apparaître de besoin de financement de 129 472,76 €,

CONSIDERANT que le résultat de fonctionnement du compte administratif 2020 laisse apparaître un solde positif de 3 725 181,53 €,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'inscrire en report de fonctionnement au chapitre 01.002 la somme de 200 708,77 €.

DECIDE d'inscrire en report d'investissement au chapitre 01.001 la somme de 348 699,40 € (Déficit).

DECIDE d'affecter au compte 1068 la somme de 3 524 472.76 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout acte relatif à la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 17 mai 2021

Le Maire
Guy GEOFFROY

Signé

Pour : 28

Contre : -

Abstentions : 7 (Mme L. Massé – M. G. Prilleux – Mme A. Adjeli – M. S. Rouillier –
M. D. Roussaux – Mme A. Méjias – M. P. Pelloux)